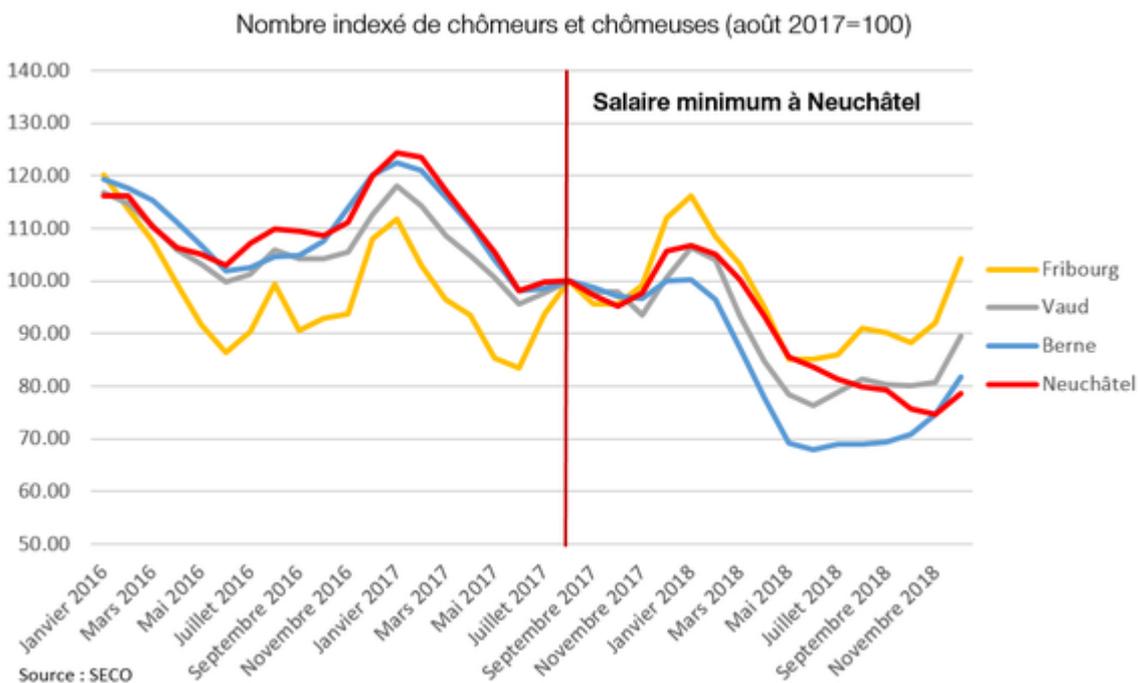


Salaire minimum : aucune conséquence négative à Neuchâtel

Le salaire minimum a démontré deux effets principaux : une hausse des plus basses rémunérations et la transformation de "mini-jobs" précaires en emplois réguliers.

DATE: 26 FÉVRIER 2019 AUTEUR/E: DANIEL KOPP



Frayeur et alarmisme ont beaucoup agité les milieux économiques neuchâtelois avant l'introduction du salaire minimum cantonal plébiscité par le peuple en 2011. Les opposants sont allés jusqu'au Tribunal fédéral, mais celui-ci a balayé leur recours. En août 2017, Neuchâtel devint ainsi le premier canton en Suisse à appliquer un salaire minimum de 19,70 francs de l'heure. Du côté du patronat, on propageait abondamment l'idée que le canton allait subir des licenciements et des délocalisations, et que la situation du chômage, déjà tendue, allait s'aggraver.

Un an et demi après, ces mêmes milieux n'en croient probablement pas leurs yeux : entre août 2017 et décembre 2018, le taux de chômage dans le canton est passé du niveau assez élevé de 5,3 % à 4,1 %. Dans le même laps de temps, le canton voisin de Fribourg (sans salaire minimum) a connu une hausse du taux de chômage, de 2,8 % à 3,1 %. Même dans les autres cantons voisins de Vaud et de Berne, le nombre de personnes au chômage a moins reculé qu'à Neuchâtel (cf. graphique ci-dessus). Pendant cette année et demie depuis l'introduction du salaire minimum, Neuchâtel s'en sort mieux aussi en termes d'évolution de l'emploi que la grande région Espace Mittelland, qui englobe, outre le canton de Neuchâtel, ceux de Berne, Fribourg, Soleure et du Jura.

Cette évolution n'est pas très surprenante pour les économistes spécialistes du marché du travail, ni pour les lectrices et lecteurs réguliers de cette rubrique. Cette histoire neuchâteloise en rappelle une autre : les milieux économiques allemands avaient eux-aussi crié à la catastrophe avant l'introduction en 2015 du salaire minimum allemand (cf. Wirtschaftslektion, nov. 2017, dans le magazine alémanique VPOD). Quatre ans plus tard, l'Allemagne affiche le taux de sans-emploi le plus bas depuis la réunification du pays. Les études scientifiques ne relèvent aucune conséquence

négative, ou seulement des effets infimes, du salaire minimum sur l'emploi.

Il a au contraire entraîné une hausse des salaires les plus bas et la transformation de " mini-jobs " précaires en emplois réguliers. Les entreprises étaient visiblement en mesure de compenser ces rémunérations plus élevées en réduisant leurs marges, en augmentant les prix ou en améliorant la productivité. L'augmentation du pouvoir d'achat des bas revenus devrait par ailleurs avoir eu des effets positifs supplémentaires sur l'emploi. Ces exemples de Neuchâtel et de l'Allemagne confirment les recherches scientifiques récentes : les salaires minimaux ne conduisent que rarement à des pertes d'emplois. Ils améliorent plutôt et surtout la situation des personnes faiblement rémunérées.

[retour](#)